

5.5.8. Procédure pour la lecture urgente des radiographies et production d'un rapport écrit ou déposé au service de dictée centrale en moins de 60 minutes en imagerie médicale conventionnelle et en tomodensitométrie (TDM)

HSE	HSJ	CMSSSA	HML
√	√	√	√

Création	Révision	Adoption CECMDP
2012-12-06	2022-04-28	2024-11-04

Se référer à la [procédure de mise en tension et de gestion des priorités des demandes urgentes en imagerie médicale conventionnelle et en tomodensitométrie \(TDM\)](#) (5.5.3).